



FLC FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST

DUREE : 14 heures soit 2 journées

PUBLIC : Groupes de 10 personnes maximum

PREREQUIS : Aucun

MODALITES ET DÉLAI D'ACCES À LA FORMATION

Accès direct Proposition pédagogique et financière adaptée (devis, programme, planning).

Accès dès signature de la convention ou du contrat de formation.

METHODE PEDAGOGIQUE

Mise en situation et jeux de rôle Entraînement sur mannequins

PLATEAU TECHNIQUE

Un mannequin nourrisson, un mannequin enfant, un mannequin adulte, divers outils de simulation, une trousse de maquillage, une trousse de pharmacie (désinfectants alcool gaz etc.), une couverture de survie, un coussin hémostatique

SUPPORT DE COURS

Un document de synthèse est remis à chaque participant

FORMATEURS

Tous les formateurs sont diplômés, agréés INRS et spécialisés dans leurs domaines d'intervention

EVALUATION DE LA FORMATION

En cours de formation : exercices d'application permettent d'évaluer de façon individuelle à l'intérieur du groupe le degré d'acquisition des items proposés

OBJECTIF A ATTEINDRE

Prévenir les risques d'accidents dans l'entreprise • Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les risques persistants qui menacent la victime et les supprimer ou les isoler • Savoir examiner la victime et donner l'alerte • Savoir effectuer les gestes de premier secours et assurer la surveillance de la victime. Textes réglementaires : Code du Travail – article R 241-39 et R 822-39 « Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours, où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel doit avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Les salariés ainsi formés ne peuvent être considérés comme tenant lieu d'infirmières prévues à l'article R 241-35. ».

COMPETENCES A ACQUERIR

PROGRAMME

- Protéger
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- Secourir
- 1. La victime saigne abondamment
- 2. La victime s'étouffe
- 3. La victime se plaint de malaise
- 4. La victime se plaint de brûlures
- 5. La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- 6. La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- 7. La victime ne répond pas mais elle respire
- 8. La victime ne répond pas et ne respire pas

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute question concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, une référente Handicap se tient à votre disposition.

